

## *Le bulletin départemental de l'inspection académique de la Haute-Saône*

Directeur de la publication :  
Jean-Louis Brison, Inspecteur d'académie  
N°ISSN : 1281-1785  
Inspection académique de la Haute-Saône  
5, place Beauchamp  
BP 419 – 70013 VESOUL CEDEX  
Téléphone : 03-84-78-63-00  
Télécopie : 03-84-78-63-63

### **SOMMAIRE**

#### **1 - ACTIONS EDUCATIVES**

- J. P. A. : campagne de solidarité 2006 page 2

#### **2 – RESSOURCES HUMAINES**

- Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de  
professeur des écoles maître formateur (CAFIPEMF)  
session 2007 page 2



#### **Editorial :**

Les vacances vont permettre à chacun de trouver le repos et la détente auxquels il aspire légitimement.

Tous les élèves ne partiront pas en vacances. Afin qu'ils soient le plus nombreux possible à connaître de vraies vacances, il faut que la solidarité s'exerce. La campagne JPA nous le rappelle.

Tous les élèves partagent l'école et ses savoirs ils doivent aussi pouvoir partager les vacances et ses richesses.

A la rentrée, nous consacrerons l'essentiel de notre premier bulletin à l'enseignement de la lecture.

Je vous souhaite une bonne fin d'année scolaire et de bonnes vacances.

Jean-Louis Brison

## 1 – ACTIONS EDUCATIVES

### J. P. A. campagne de solidarité 2006

La Jeunesse au Plein Air remercie les enseignants des écoles ainsi que leurs élèves et parents d'élèves pour leur participation à la campagne de solidarité 2006.

Votre participation est un véritable acte éducatif qui contribue à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité de vos élèves. En outre, elle est indispensable pour permettre à la JPA de continuer à aider les familles à envoyer leurs enfants en vacances collectives.

#### INFORMATION

Vous pouvez aider les élèves de votre école en les informant sur la possibilité d'obtenir une bourse vacances de la JPA auprès du comité départemental :

- Bourses pour séjours en centres de vacances et mini-camps : une aide de 3 à 5 euros par jour pour les enfants des familles allocataires CAF dont le quotient familial est inférieur à 680.
- Bourses spéciales pour les enfants des allocataires du RMI (aide variable suivant le coût du séjour) : reste à charge pour la famille : 2 euros par jour. (partenariat avec le conseil général).
- Bourses pour les jeunes en situation de handicap : les enfants concernés par cette opération sont ceux qui ont fait l'objet d'un signalement auprès de l'Education nationale ou auprès de la CDES (partenariat avec l'ANCV).

D'autres part, nous vous informons que les enfants des personnels de la fonction publique, donc des enseignants, bénéficient d'une aide de la section régionale interministérielle d'action sociale sur certains séjours de vacances collectives.

Contact JPA : 03 84 75 95 80

## 2 – RESSOURCES HUMAINES

### CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSTITUTEUR OU DE PROFESSEUR DES ECOLES MAITRE FORMATEUR (CAFIPEMF) SESSION 2007

Pour les instituteurs ou professeurs des écoles titulaires qui souhaitent se présenter à l'examen, une réunion d'information CAFIPEMF se déroulera à l'inspection académique de Vesoul salle Suzanne Chiclet le : mercredi 06 septembre 2006 à 9 h.

- le registre des inscriptions au CAFIPEMF est ouvert du mercredi 6 septembre au vendredi 6 octobre 2006.

Les candidats instituteurs ou professeurs des écoles titulaires doivent justifier au 31 décembre de l'année de l'examen d'au moins 5 ans de services effectifs dans une classe.

Les inscriptions, sur papier libre, seront accompagnées de la décision d'agrément et parviendront à la division des ressources humaines, bureau de la protection sociale et des pensions par la voie hiérarchique très rapidement.

- le dépôt des sujets de mémoire est fixé au mercredi 13 septembre 2006
- la réunion de la commission d'agrément est fixée au mercredi 20 septembre 2006